

Appel à projets



MON LYCÉE DANS LE VERDON !

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021



DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT DE LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, LES PARC NATURELS RÉGIONAUX METTENT EN ŒUVRE UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE AUX CLASSES DES LYCÉES DU TERRITOIRE RÉGIONAL.



MESURE 100 DU PLAN CLIMAT RÉGIONAL

Le Plan climat « Une COP d'avance », défini et mis en œuvre par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, porte l'ambition de faire du territoire régional un exemple et un moteur face aux enjeux du dérèglement climatique.

C'est dans ce sens que 100 mesures ont été déclinées autour de 5 grands axes d'actions, visant notamment un fort développement de l'éco-mobilité, la neutralité en carbone à l'horizon 2050, une croissance économique verte, mais aussi en préservant et valorisant les atouts du territoire régional : une biodiversité et un patrimoine naturel diversifiés et remarquables, une qualité de vie attractive...

La mesure 100 du Plan climat a pour objectif de permettre aux lycéens de prendre conscience de ces enjeux en visitant les parcs naturels régionaux qui sont des territoires ruraux structurés autour de projets de développement durable.



Le réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'associe ainsi à cet objectif en proposant de nouveaux dispositifs spécifiques aux lycées.

Le Parc du Verdon a la volonté d'associer le monde éducatif autour de projets impliquant les lycéens et proposant des sorties immersives sur le terrain.

BÂTIR SON PROJET, MODE D'EMPLOI

Objectif du dispositif :

- Proposer aux enseignants un territoire d'investigation pour leurs élèves, encadré par de intervenants spécialisés dans les thématiques, en lien avec les programmes d'enseignement ;
- Permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance de ces savoirs en les contextualisant dans les grands enjeux environnementaux ;
- Prendre connaissance des missions et des actions d'un parc naturel régional, notamment dans les thématiques qui auront été choisies pour les projets ;
- Susciter l'envie d'agir des élèves en proposant une restitution auprès d'un public.

Public concerné :

Cet appel à projet a été construit à la lecture des nouveaux programmes des classes de 2nde, mais nous restons ouverts à tous les autres niveaux de classes.

Une priorité sera donnée aux établissements limitrophes du territoire du Parc du Verdon.

Format des projets :

Ces projets pédagogiques scolaires sont composés, a minima :

- d'une sortie de terrain en immersion,
- de 1 ou 2 interventions en amont et/ou en aval de la sortie.

Les séances peuvent être réparties sur l'année scolaire et intégrées au projet pédagogique de l'établissement.

En fonction de la volonté des enseignants et des possibilités de l'établissement, nous pouvons permettre aux élèves de participer à des actions concrètes du territoire de type chantier (restauration patrimoine bâti, plantation de haies, entretien de rivière...) ou étude scientifique (inventaires, expérimentation...), création d'aménagement pour la biodiversité, jardins partagés, organisation d'événementiels...

Secteur d'intervention :

- La sortie en immersion devra se dérouler obligatoirement sur le territoire du Parc du Verdon.
- Les séances supplémentaires pourront se faire au sein de l'établissement ou en sortie aux alentours de l'établissement ou sur le territoire du Parc du Verdon.

Une restitution en fin de projet :

Chaque projet doit faire l'objet d'un rendu réalisé par les élèves qui sera présenté a minima au reste de l'établissement et aux familles, mais qui peut aussi faire l'objet d'inauguration et de retours auprès des partenaires et élus locaux.

Ce rendu peut avoir différents formats : création d'expositions, de maquettes, de webdocs, d'œuvre artistique, émission de radio, réalisation de documents scientifiques...

Il est possible de prévoir un accompagnement pour aider à la réalisation de cette restitution.



THÉMATIQUES PROPOSÉES :

Les projets devront être contextualisés par rapport au territoire du Parc du Verdon :

- Changement climatique : ça chauffe dans les Alpes !
- Agrosystème et projet alimentaire territorialisé : du champ à l'assiette !
- Géosciences : le minéral dans notre quotidien !
- Une ressource sous tension : l'eau du Verdon !
- Biodiversité en danger : l'étudier pour agir !
- Aménagement du territoire et gestion des risques naturels : des paysages à préserver !

Attention, la liste ci-dessus est non exhaustive.

Elle est construite à partir des nouveaux programmes de 2nde, mais nous pouvons nous adapter à des thématiques qui seraient en lien avec des programmes d'autres niveaux et des spécificités liées aux filières de vos lycées.

Exemples d'interventions possibles en fonction des thématiques :

- *Ateliers de transformation alimentaire : produits laitiers, amandes, olives, plantes aromatiques et médicinales...*
- *Sorties naturalistes avec des moyens de déplacement légers (randonnée pédestre, kayak, escalade, VTT, ânes...)*
- *Visite de musée,*
- *Rencontre de professionnels et/ou de scientifiques,*
- *Participation à un chantier de restauration du patrimoine bâti ou du patrimoine naturel.*



LES PLUS DU PARC :

Le Parc naturel régional du Verdon a différentes ressources à mettre à disposition des projets pédagogiques.

Un conseil scientifique :

Ce conseil est composé de scientifiques d'échelle nationale ou locale. On y aborde aussi bien les sciences naturalistes (géologie, botanique, écologie...), que les sciences humaines (histoire, sociologie, ethnologie...)

Un centre de ressources :

Éditions spécialisées, rapports d'études, expositions (qui peuvent être mises à disposition gratuitement - cf. catalogue), malles pédagogiques...

Un réseau d'intervenants pédagogiques :

Les intervenants pourront être des agents du Parc et/ou des partenaires éducatifs ainsi que des professionnels du territoire (agriculteurs ou agricultrices, professionnels du tourisme, artisans d'art, professionnels de l'environnement, aménagement du territoire/urbanisme).

Les intervenants sont choisis par le Parc du Verdon pour leurs compétences pédagogiques, leurs expertises techniques et leurs connaissances du territoire du Verdon.

Exemple d'intervenants possibles (liste non exhaustive) :

- Les petits débrouillards,
- Maison régionale de l'Eau,
- CPIE Alpes de Provence,
- Maison des Lacs,
- Musée de préhistoire des gorges du Verdon,
- Accompagnateurs moyenne montagne agréés par la Réserve géologique de haute Provence,
- Guides de pays,
- DE sport de pleine nature.

Un espace d'accueil pédagogique :

Le domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie possède un outil pédagogique original et innovant, unique en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont la spécificité est que le support à l'activité pédagogique est une véritable activité agricole économiquement viable et pérenne.

Ce projet s'appuie sur la création d'un lieu de vie où seront proposées des expériences, des découvertes et des rencontres organisées et/ou spontanées afin de permettre au public de vivre de véritables situations de terrain, marquées par la richesse des événements qui se produisent autour d'une exploitation agricole.

La ferme agricole possède un espace d'exploitation distinct de l'espace pédagogique qui comprend : une salle pédagogique équipée telle un véritable atelier de transformation (laboratoire fromager, atelier cuisine...), des vestiaires et sanitaires.

En complément de ces équipements, le bâtiment possède une passerelle d'observation sur l'espace d'élevage et des ouvertures sur chaque espace de production liés aux activités de la ferme (fromagerie, salle de traite, séchoir...) pour être au plus proche du cycle de l'exploitation.



MODALITÉS DE RÉALISATION :

Calendrier :

- **21 septembre 2020** : dépôt des candidatures (remplir la fiche de préinscription),
- 8 octobre 2020 : sélection des projets (commission composée de représentants de l'Éducation nationale et d'élus du Parc du Verdon),
- Octobre-novembre 2020 : mise en forme du projet /mise en lien avec les partenaires éducatifs,
- À partir de novembre 2020 à mai 2021 : réalisation des séances du projet,
- Mai-juin 2021 : réalisation des restitutions.

Prise en charge financière :

Le Parc naturel régional du Verdon prendra en charge le coût des interventions (face à face pédagogique).

Sera aussi financé par le Parc du Verdon le trajet en bus de la journée en immersion.

Le financement de transports pour des sorties supplémentaires et l'achat de matériels reste à la charge des établissements.

Pour plus d'informations
Isabelle ISOARD, chargée de mission éducation
Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valx-04360 Moustiers-Sainte-Marie
04.92.74.68.23
iisoard@parcduverdon.fr

